

## Le mot du président

**1958-2018**

**Notre Fédération aura bientôt 60 ans !**

Il y a donc soixante ans, une poignée de nos camarades se lançait dans une aventure volontariste qui montre encore aujourd'hui un attachement profond aux valeurs humaines de solidarité, de fraternité et d'engagement de transmettre un héritage mémoriel aux jeunes générations.

Certes, l'horloge biologique fait son œuvre, mais elle n'altère en rien le courage et la pugnacité des anciens combattants que nous sommes. Rien n'est acquis. Entre promesses et annonces des élu(e)s, nous devons rester vigilants. Nous apprenons d'ailleurs qu'au titre du déficit budgétaire un « coup de rabet » est effectué sur le budget 2017. N'oublions jamais que pour la plupart d'entre nous partis à 20 ans et cela pour quelques 28 mois, le droit à réparation n'est que partiellement accordé :

- qu'en est-il de la reconnaissance des irradiés ?
- qu'en est-il de l'obtention de la carte du combattant aux camarades « en mission » sur le sol algérien jusqu'à 1964 ?

- qu'en est-il de la campagne double ?

Soyons toujours prêts à nous mobiliser (encore !) afin de préserver nos droits et ceux de nos conjointes et veuves de nos amis trop tôt disparus.

Je compte sur votre adhésion et votre réactivité au nom de notre comité et de notre Fédération forte de ses 301 584 adhérent(e)s sur le plan national dont 4 053 à Paris.

Soyez-en remercié(e)s.

**Jean-Pierre Louvel,**  
Président du comité  
FNACA du VIII<sup>e</sup> arrdt



## Hommage

L'année 2017 a vu la disparition de notre camarade **Renaud Vincent**. Le comité salue sa mémoire et adresse une nouvelle fois à sa famille et à ses proches sa respectueuse sympathie.

## Vos droits !

Hier votre devoir, aujourd'hui et demain vous avez des droits ! Que vous soyez adhérent ou veuve d'adhérent vous avez des acquis à préserver. Il est très important que vous teniez au courant votre épouse ou votre famille des droits que vous avez à transmettre. Préservez leur avenir. Nous pouvons vous aider. Contactez-nous !

## Information

Le montant de la retraite du combattant (ce que nous considérons comme un juste Droit à réparation) est fixé à 52 points d'indice au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

## Cotisation 2018

N'oubliez pas de reprendre votre carte d'adhérent 2018 ! Rappel : l'année FNACA va du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018

## Notre rendez-vous

N'oubliez pas : Assemblée générale du comité le jeudi 26 octobre 2017, Mairie du VIII<sup>e</sup> à 15h.

## Consultez nos sites internet

**fnaca75.org - ephmga.com**

## À vos agendas

Vendredi 20 octobre 2017 à 14 h

### GRAND LOTO

Salle des Fêtes de la Mairie du 13<sup>e</sup>  
Place d'Italie 75013 Paris

Jeudi 26 octobre 2017 à 15 h

### ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE du 8<sup>e</sup>

A la mairie du 8<sup>e</sup>, à 15 h salle du conseil  
3 rue de Lisbonne 75008 Paris

Mercredi 29 novembre 2017

### CONGRES DEPARTEMENTAL FNACA-PARIS

Salle des Fêtes de la Mairie du 13<sup>e</sup>  
1 place d'Italie 75013 Paris

### 1958-2018 la FNACA a 60 ans

Lundi 19 mars 2018

### JOURNEE OFFICIELLE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT

Cérémonies départementales, locales  
et nationales

Vendredi 12 avril 2018

### JOURNEE DES 60 ANS de la FNACA

Hôtel de Ville de Paris

## Appel à dons

Lors du règlement de la cotisation annuelle, vous êtes nombreux à « arrondir » la somme versée au Comité.

Ces dons contribuent à poursuivre nos actions de solidarité et de fraternité qui font la personnalité de notre Fédération.

Faire vivre le bénévolat est rude, le «vouloir» est un choix simple, le «pouvoir» plus difficile. Cette générosité est aussi un geste qui nous encourage à poursuivre nos actions afin de préserver nos droits, « un retour sur investissement » comme l'a écrit avec justesse l'un de nos camarades.

Merci à tous.

## Retour sur 2017 en images

### Galette des rois du 26 janvier 2017



### Du 15 au 30 mars 2017 : Exposition à la MDA du 8<sup>e</sup>



### Cérémonie du 19 mars 2017 à la Mairie du VIII<sup>e</sup>

